

**CHAOCORP**  
**Société anonyme au capital de 708.900 Euros**  
**Siège Social : 47, rue Notre-Dame de Lorette**  
**75009 Paris**  
**512 379 959 RCS PARIS**

**COMMUNIQUE DE PRESSE DU 2 JUIN 2010**

**Sur la modification du Prospectus  
visé par l'AMF sous le n° 10-049 en date du 16 mars 2010**

Dans le cadre de l'émission des bons de souscriptions d'actions (BSA) et de l'augmentation de capital corrélative de la société CHAOCORP par offre au public, la Société attire l'intention du public sur la modification suivante apportée au Prospectus visé par l'AMF sous le n° 10-049 en date du 16 mars 2010 :

**Calendrier de l'opération : Modification de la date de clôture des souscriptions**

La date de clôture des souscriptions, actuellement fixée au 3 mai 2010, a été décalée au 5 juin 2010.

Par conséquent le calendrier de l'opération est désormais le suivant :

- Date limite de réception des Bulletins de Souscription de BSA : 5 juin 2010
- Date limite de réception des Bulletins d'Exercice des BSA : 5 juin 2010
- Dernière séance du conseil d'administration agréant l'exercice des BSA ou décidant l'annulation de l'opération dans l'hypothèse où le seuil minimum de viabilité ne serait pas atteint : 6 juin 2010
- Notification de la décision d'agrément du conseil d'administration au souscripteur : 6 juin 2010
- Délai de rétractation de 48 heures dont dispose le souscripteur pour renoncer à exercer ses BSA : du 6 juin 2010 au 8 juin 2010
- Réunion du conseil d'administration constatant la réalisation de l'augmentation du capital social ou décidant l'annulation de l'opération dans l'hypothèse où le seuil minimum de viabilité ne serait pas atteint : 9 juin 2010
- Date limite de l'émission du certificat fiscal : 10 juin 2010

\* \*  
\*

Des exemplaires du prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° 10-049 en date du 16 mars 2010 sont disponibles sans frais au siège de la société CHAOCORP situé 47, rue Notre-Dame de Lorette, 75009 Paris et sur le site internet de la Société (<http://www.chaocorp.fr>) ainsi que sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers (<http://www.amf-france.org>).

Vous êtes invité à lire la rubrique « facteurs de risques » du Prospectus figurant à la section 6.